

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 17 décembre 2024

N° VA_DEL2024_200

**Objet : Autorisation à signer les marchés et financement des travaux de la
Maison de santé Madeleine BRÈS située au Pont-de-Bois**

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Lionel BAPTISTE, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Philippe DOURCY, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Graziella MOENECLAËY, ayant donné pouvoir à Vincent BALEDENT, Delphine HERENT, ayant donné pouvoir à Stéphanie LEBLANC, Violette SALANON, ayant donné pouvoir à Innocent ZONGO, Hélène HARDY, ayant donné pouvoir à Pauline SEGARD, Farid OUKAID, Dominique GUERIN étant absents, André LAURENT, Catherine BOUTTÉ étant excusés.

Par délibération n° VA_DEL2023_176 du 19 décembre 2023, les membres du Conseil municipal ont approuvé la création d'une maison de santé pluri-professionnelle (MSP) dans le quartier du Pont-de-Bois.

Ce projet de maison médicale ambitionne de :

- Concrétiser la volonté de la Ville et de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) à répondre à un besoin identifié en matière de santé
- Favoriser l'exercice coordonné et développer l'attractivité des professionnels de santé
- Favoriser l'accès aux soins des habitants
- Développer un projet de santé au service des habitants.

Initialement, le projet de Maison de Santé dans le quartier Pont-de-Bois était prévu dans les locaux d'anciennes cellules commerciales à rénover place Léon Blum, cette localisation ne peut aboutir eu égard à l'état patrimonial de l'ensemble de la copropriété.

L'aménagement de cette nouvelle Maison de santé est projeté sur le plateau intermédiaire (niveau -1m35) dans l'ancien groupe scolaire Claude-Bernard du Pont-de-Bois et donnant sur la place Léon BLUM.

L'aménagement retenu, se déploie sur l'ensemble du plateau intermédiaire (d'une surface de 1 080 m². Il bénéficiera d'un accès exclusif et autonome du

reste du bâtiment depuis la place Léon BLUM avec une nouvelle entrée identifiée pour la MSP.

L'aménagement permet le fonctionnement en toute autonomie de la MSP sans interaction des flux avec les autres niveaux du bâtiment. Les issues de secours de la MSP et l'entrée des professionnels de santé sont également dédiées et autonomes du reste des accès des différents niveaux du bâtiment.

Il convient donc de lancer un marché de travaux de réhabilitation constitué de plusieurs lots.

Le montant estimatif du coût global et prévisionnel de l'opération est de 2 500 000 € TTC.

Ce montant est imputable sur les exercices 2024 à 2025 répartis comme suit :

2024	2025
270 000 € TTC	2 230 000 € TTC

La consultation fera l'objet d'une procédure adaptée conformément à l'article R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Le marché est décomposé en 13 lots :

- Lot 01 : Gros œuvre étendu (Maçonnerie, réseaux, reprise de charge...)
- Lot 02 : Etanchéités
- Lot 03 : Bardages
- Lot 04 : Menuiseries extérieures Aluminium – stores
- Lot 05 : Plâtrerie – Cloisons – Plafonds – Menuiseries intérieures
- Lot 06: Agencement – Habillage intérieure
- Lot 07: Carrelages – Faïences
- Lot 08 : Revêtements de sol
- Lot 09 : Peintures
- Lot 10 – Elévateur (EPMR)
- Lot 11 : Climatisation – Ventilation – Plomberie –Sanitaire
- Lot 12 : Courant fort – Courant faible
- Lot 13 – Nettoyage – (Marché réservé - Insertion)

Les critères de jugement sont les suivants :

- **Lot 01 : Gros œuvre étendu (Maçonnerie, réseaux, reprise de charge...)**
- **Critère 1 : Prix : 40%**
- **Critère 2 : Valeur Technique : 60%**
 - Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : **20%**
 - Attestation des moyens humains reprenant la

- spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche : **10%**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche : **10%**
 - Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : **40%**
 - Planning détaillé mentionnant **la durée des études de reprise de charges**, la durée des travaux de reprises des charges et modifications des dallages, maçonnerie, le nombre d'ouvriers mobilisés pour chacune des tâches : **20%**
 - Mémoire technique précisant : **15%**
 - x L'acheminement des éléments structuraux.
 - x L'évacuation des gravats.
 - x La méthodologie d'intervention sur un site exigu et à proximité de l'entrée de l'école.
 - Désignation d'un responsable du suivi du planning : **5%**
- **Lot 02 : Etanchéités**
 - **Critère 1 : Prix : 40%**
 - **Critère 2 : Valeur Technique : 60%**
 - **Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : 10 %**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche : **5%**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche y compris la nature de l'échafaudage (mobile, fixe...) : **5%**
 - Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : **40 %**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et le type de matériel mobilisés pour chaque tâche : **20%**
 - Mémoire technique sur **la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation** du chantier proposées par l'entreprise pour les travaux à réaliser avec les points suivants : **15%** :
 - Désignation d'un responsable du suivi du planning : **5%**
 - Qualité technique et environnementale des matériaux : **10 %**
- **Lot 03 : Bardages**
 - **Critère 1 : Prix : 40%**
 - **Critère 2 : Valeur Technique : 60%**
 - Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au

- chantier : **10%**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche : **5%**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche y compris la nature de l'échafaudage (mobile, fixe...) : **5%**
 - Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : **40%**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et le type de matériel mobilisés pour chaque tâche : **20%**
 - Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise pour les travaux à réaliser avec les points suivants : **15%**
 - Désignation d'un responsable du suivi du planning : **5%**
 - Qualité technique et environnementale des matériaux : **10%**
- **Lot 04 : Menuiseries extérieures Aluminium – stores**
 - **Critère 1 : Prix : 40%**
 - **Critère 2 : Valeur Technique : 60%**
 - Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : **10%**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche : **5%**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche : **5%**
 - Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : **30%**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et type de matériel mobilisés pour chaque tâche : **15%**
 - Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise pour les travaux à réaliser avec les points suivants : **10%**
 - Désignation d'un responsable du suivi du planning : **5%**
 - Qualité technique et environnementale des matériaux : **20%**
- **Lot 05 : Plâtrerie – Cloisons – Plafonds – Menuiseries intérieures**
 - **Critère 1 : Prix : 40%**

- **Critère 2 : Valeur Technique : 60%**
 - Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : **10%**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche. **5%**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche. **5%**
 - Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : **40%**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et type de matériel mobilisés pour chaque tâche : **20%**
 - Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise pour les travaux à réaliser avec les points suivants : **15%**
 - Désignation d'un responsable du suivi du planning : **5%**
 - Qualité technique et environnementale des matériaux : **10%**
- **Lot 06: Agencement – Habillage intérieure**
 - **Critère 1 : Prix : 40%**
 - **Critère 2 : Valeur Technique : 60%**
 - Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : **10%**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche. 5 %
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche et le matériel utilisé en atelier pour la fabrication des meubles. 5 %
 - Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : **40%**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et type de matériel mobilisés pour chaque tâche : **20%**
 - Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise pour les travaux à réaliser avec les points suivants : **15%**
 - Désignation d'un responsable du suivi du planning : **5%**
 - Qualité technique et environnementale des matériaux : **10%**

- **Lot 07: Carrelages – Faïences**
 - **Critère 1 : Prix : 40%**
 - **Critère 2 : Valeur Technique : 60%**
 - Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : **10%**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche : **5%**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche : **5%**
 - Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : **40%**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et type de matériel mobilisés pour chaque tâche : **20%**
 - Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise pour les travaux à réaliser avec les points suivants : **15%**
 - Désignation d'un responsable du suivi du planning. **5%**
 - Qualité technique et environnementale des matériaux : **10%**
- **Lot 08 : Revêtements de sol**
 - **Critère 1 : Prix : 40%**
 - **Critère 2 : Valeur Technique : 60%**
 - Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : **10%**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche : **5%**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche : **5%**
 - Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : **40%**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et type de matériel mobilisés pour chaque tâche : **20%**
 - Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise, pour garantir le respect des délais, pour les travaux à réaliser avec les points suivants : **15%**

- Désignation d'un responsable du suivi du planning : **5%**
 - Qualité technique et environnementale des matériaux : **10%**
- **Lot 09 : Peintures**
 - **Critère 1 : Prix : 40%**
 - **Critère 2 : Valeur Technique : 60%**
 - Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : **10%**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche : **5%**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche : **5%**
 - Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : **40%**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et type de matériel mobilisés pour chaque tâche : **20%**
 - Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise, pour garantir le respect des délais, pour les travaux à réaliser avec les points suivants : **15%**
 - Désignation d'un responsable du suivi du planning : **5%**
 - Qualité technique et environnementale des matériaux : **10%**
- **Lot 10 – Elévateur (EPMR)**
 - **Critère 1 : Prix : 40 %**
 - **Critère 2 : Qualité technique, esthétique et fonctionnelle : 50%**
 - Fiches techniques de l'élévateur EPMR : **20%**
 - Qualité des matériaux (finition de l'intérieur de la cabine et des façades : documentation avec des photos des cabines par rapport aux finitions demandées). **15%**
 - Qualité fonctionnelle et ergonomie de l'EPMR (documentation avec illustrations des cabines par rapport à l'ergonomie des accessoires, boutons d'appel et accessibilité des personnes handicapées, ...): **15%**
 - **Critère 3 : Planning : 10%**
- **Lot 11 : Climatisation – Ventilation – Plomberie –Sanitaire et Lot 12 : Courant fort – Courant faible**

- **Critère 1 : Prix : 40 %**
- **Critère 2 : Valeur technique : 60%**
 - Qualité du matériel et économie d'énergie : **15%**
 - Qualité esthétique et fonctionnelle du matériel : **15%**
 - Qualification des moyens dédiés et du matériel dédié au chantier : **15%**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche : **7,5%**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche : **7,5%**
 - Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : **15%**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et type de matériel mobilisés pour chaque tâche : **7,5%**
 - Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise pour les travaux à réaliser avec les points suivants : **7,5%**
- **Lot 13 – Nettoyage – (Marché réservé - Insertion)**
 - **Critère 1 : Prix : 40%**
 - **Critère 2 : Valeur Technique : 40%**
 - Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : **15%**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche : **5 %**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier : **10%**
 - Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : **25%**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution du nettoyage, le nombre de personnes affectées pour chacune des tâches : **10%**
 - Note sur la méthodologie et l'organisation du nettoyage pour garantir le respect des délais (l'entreprise est invitée à préciser l'enchaînement des tâches) : **10%**
 - Désignation d'un responsable du suivi du planning : **5%**
 - **Critère 3 : Qualité de l'accompagnement social et professionnel : 20%**

- Qualifications du personnel encadrant mobilisé pour l'action d'insertion sociale et professionnelle: **10%**
- Méthodologie d'accompagnement et de formation du personnel en insertion: **10%**

Après avis de la Commission n°1 Finances, économie, ressources humaines, moyens généraux, emploi, commerce, achats du lundi 2 décembre 2024, Il est proposé aux membres du conseil :

- d'autoriser M. le Maire à signer les marchés de travaux de la Maison de santé conformément à la décision qui sera rendue par la commission des marchés qui se tiendra au mois de mars 2025 ;
- de s'engager à inscrire les crédits nécessaires pour les budgets à venir ;
- d'imputer les dépenses aux comptes correspondants dans la limite des crédits budgétaires sur les exercices 2024 et 2025 (opération 2024-03 21 313.418-MS BRES).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Antoine MARSZALEK

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 20 décembre 2024 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20241217-207658-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 19 décembre 2024